La nouvelle année 2023 s’accompagne hélas de fortes incertitudes.

La hausse des coûts de l’énergie ne pourra pas être compensée seulement par une « sobriété énergétique », le contexte économique et politique est envahi de tensions.

Indéniablement, les effets sur les collectivités territoriales seront difficiles. Prades-le-Lez n’y échappera pas.

Or, ces dernières années (2020 à 2022) :

- les dépenses de masse salariale ont augmenté de 23 %, passant de 3,1 millions à 3,9 millions

- les dépenses à caractère général (électricité, carburant…) ont augmenté de 30 %, passant de 1 million à 1,4 million.

Ce sont les choix de la majorité écolo actuelle.

Aujourd’hui, il va falloir trouver de nouvelles économies et/ou de nouvelles recettes.

L’élaboration budgétaire d’une commune n’est que la résultante de choix politiques et d’orientations pluriannuelles. En la matière, la prudence est nécessaire, « Les prévisions sont difficiles, surtout lorsqu’elles concernent l’avenir » Pierre Dac.

La majorité écolo actuelle n’en a pas tenu compte. Rappelons que le projet de démolition-reconstruction de l’école est chiffré à plus de 8 millions… pour l’instant... Le printemps pradéen risque d’être délicat.

Nous vous souhaitons une bonne année 2023 !

Jean-Marc Lussert, Jean-Luc Poblador, Jean-Louis Thérond, Laurence Gess Lladeres voixdopposition@gmail.com